

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation du Conseil Municipal et d'affichage : 13 janvier 2025

Présents : 9

Votants : 11

***L'an deux mil vingt-cinq, le 20 janvier à dix-huit heures,** les membres du conseil municipal de la commune de Queaux se sont réunis dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Gisèle JEAN, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 du code général des collectivités territoriales.*

Étaient présents : Gisèle JEAN, Didier NIQUET, Joël MESMIN, Catherine PAPILLIER, Michel THEVENET, Thierry PERROT, Marion RIBARDIERE, Michel MASSE, Arlette DEVILLE,

Formant la majorité des membres en exercice

Étaient absent(e)s excusé(e) : Hugues MANESSE a donné pouvoir à Gisèle JEAN

Jean SOUCHAUD a donné pouvoir à Catherine PAPILLIER

Étaient absent(e)s : Armelle PAGEAUT, Lesley KOOLMAN

Secrétaire élu : Didier NIQUET

OBJET : FONDS D'AIDE CULTUREL DE LA CCVG

Dans le cadre de la foire du 1^{er} mai, un spectacle gratuit en collaboration avec la MJC de L'Isle-Jourdain et dans le cadre du festival d'été, un concert gratuit, sont offerts à la population.

Madame le Maire propose de demander une subvention à la communauté de communes Vienne et Gartempe dont le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	MONTANT TTC	FINANCEMENT	MONTANT
The Rocking Boy's - 04/07/2025	660,00 €	FONDS CULTURE CCVG 44.96 %	1 000,00 €
Un Verano Naranja - 01/05/2025	1 564,00 €	COMMUNE 55.04 %	1 224,00 €
TOTAL	2 224,00 €		2 224,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE le tableau de financement
- DÉCIDE l'ouverture des crédits nécessaires au budget primitif de la mairie 2025 compte 623
- AUTORISE Mme le Maire à faire la demande de subvention auprès de la Communauté de communes Vienne et Gartempe

Fait et délibéré, les jour mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Gisèle JEAN

Le secrétaire,

Didier NIQUET



AR Prefecture

086-218602035-20250120-D2025_005-DE
Reçu le 23/01/2025
Publié le 23/01/2025